

MODALITE DE REGLEMENT 2018 - 2019

Madame et Monsieur.....
 Adresse Code Postal + Ville
 Adresse mail@.....
 Portable.....

Contribution financière familiale pour l'année 2018-2019 : 230,00 € / enfant

Enfants scolarisés à l'école Saint Michel

NOM	PRENOM	CLASSE 2018/2019

Choix du mode de règlement

Règlement par prélèvement automatique - 10 prélèvements du 5 octobre 2018 au 5 juillet 2019. <i>ou</i> - 1 prélèvement annuel le 5 octobre 2018. <i>➤ Pour les nouvelles familles et celles souhaitant passer en prélèvement automatique, merci de renseigner le formulaire « mandat de prélèvement SEPA » et joindre votre RIB.</i>	<input type="checkbox"/> (1) <input type="checkbox"/> (1)
Règlement par chèque - 1 chèque pour le 5 octobre 2018 (<i>facture disponible sur « ecoledirecte »</i>).	<input type="checkbox"/> (1)

(1) Cocher le choix retenu.

Fait à

Signature des deux parents :

Le/...../.....

Document à nous retourner avant le 16 juin au plus tard.

OGEC de l'école Catholique Saint Michel

33 rue Anne de Bretagne 44430 LA REMAUDIERE 02.40.33.73.47 secretaire.ogecstmichel@gmail.com